



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1806-13**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1806-13 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement relatif au stationnement – RMH 330 afin
d'ajouter une interdiction de stationnement sur l'avenue Saint-Charles**

a été adopté par le conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du
7 juillet 2025.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Web
de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 8 juillet 2025.

Zoë Lafrance, avocate, OMA
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Web de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca